

Fiche d'adhésion structure 2023-2024

La cotisation annuelle s'élève à 50€ (La cotisation est valable du 1er septembre au 31 août)

Nom de la Structure

Représentant légal

Raison Sociale

Code APE

Numéro SIRET

Adresse :

Saint-Brieuc

Quartier prioritaire de la Ville

Agglo

Autre

Téléphone :

Email:

Site Web

Statut Juridique :

Activité(s) de la structure:

Renseignement sur le représentant de la structure

Nom :

Prénom:

Statut :

Téléphone:

Email:

Fait à

le

Signature (représentant légal)

Règlement (réservé à l'administration)

Date

Montant

Mode de règlement (chq, espèces...)